

Scandale ordinaire



Au moment où Myriam Gaume proposait de [partager](#) son expérience du burn-out avec nos lecteurs, nous apprenions qu'un autre ami très proche — également expérimenté et aux compétences bien reconnues — avait aussi dû être mis à l'arrêt par son médecin. Et puis, un coup d'œil dans les salles des maîtres du canton permet hélas de mesurer l'ampleur effarante d'un phénomène étendu à toutes les catégories d'enseignants.

La presse cantonale a traité le sujet à plusieurs reprises ces dernières années. Les politiciens, les autorités disent avoir reçu le message et s'en préoccuper activement. Pour rappel, en 2003 déjà, le Conseiller d'État Thierry Béguin était très applaudi par l'assemblée du SAEN quand il évoquait les structures mises en place dans le canton pour prévenir l'épuisement professionnel des enseignants (burn-out). 16 ans ou 4 législatures plus tard, où en est-on ?

Affligeante banalité

Un groupe de travail¹ a bel et bien été créé à la suite du diagnostic tiré d'une étude réalisée par l'IST – Institut suisse de santé au travail – à la demande de la (défunte) caisse de remplacement (CRNE). Après avoir mûri durant 3 ans, un rapport a été présenté l'automne dernier, assorti de près de 40 propositions. On craint fort cependant que seules celles qui ne coûtent rien aient des chances d'être mises en action...

Il n'y a pourtant sans doute jamais eu autant de cas d'épuisement professionnel dans notre canton qu'en ce moment. Circonstance aggravante, plus personne n'en mesure réellement l'étendue depuis la suppression de la CRNE qui centralisait les données. Une « vertu » supplémentaire de la régionalisation censée apporter des économies!

De fait, la priorité — pour ne pas dire l'unique préoccupation — des autorités aux prises avec l'extension spectaculaire des cas de burn-out n'est manifestement pas la santé du personnel épuisé, mais son remplacement. Ce thème mériterait d'ailleurs aussi d'être décortiqué.

Faute de s'attaquer aux causes de l'épuisement, on empile les sparadraps et on laisse s'installer l'idée que la case burn-out est une sorte de passage obligé du parcours professionnel des enseignants. Nous remercions donc infiniment Myriam Gaume d'avoir couché sur papier les étapes d'une telle épreuve, devenue d'une affligeante banalité.

Pierre Graber

1 Consultez le dossier que nous avons constitué : www.saen.ch/dossiers/epuisement